

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**La collecte des feuilles mortes dorénavant effectuée à
l'aide du bac brun et autres contenants appropriés**

(Beauharnois – Le 8 octobre 2019) Avec l'arrivée du nouveau bac brun depuis le 30 septembre dernier, les citoyens de la MRC de Beauharnois-Salaberry sont dorénavant invités à déposer leurs feuilles mortes, leurs résidus de jardin et les petites branches à l'intérieur du bac brun.

Pour des motifs de qualité du compost produit, **il n'est désormais plus permis de jeter ses feuilles mortes dans des sacs de plastique. Ces derniers ne seront donc pas collectés.**

- **Les surplus de feuilles mortes et autres résidus verts acceptés aux côtés du bac brun -**

Dans l'éventualité où le bac ne pourrait contenir tout le volume de feuilles, le citoyen pourra déposer ses surplus de résidus verts aux côtés du bac brun, dans l'un de ces types de contenants spécifiques :

- **Sacs de papier (sans attache, bande autocollante ou élastique);**
- **Poubelles fermées et étanches (maximum 100 litres) identifiées d'un « V »;**
- **Bacs roulants d'une autre couleur que le brun étant identifiés d'un « V ».**

Assurez-vous de laisser un dégagement suffisant autour du bac brun, afin de faciliter sa collecte. Veuillez aussi noter que les branches excédant 1 centimètre de diamètre devront être apportées directement à votre écocentre municipal.

- **Le feuillicyclage : une alternative intéressante -**

Une autre intéressante façon pour le citoyen de disposer de ses feuilles mortes est de les broyer avec la tondeuse et de les laisser au sol plutôt que de les racler. C'est ce qu'on appelle le feuillicyclage. Les feuilles ainsi déchiquetées fourniront à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils ont besoin pour traverser l'hiver.

Pour toute information supplémentaire concernant ces nouvelles dispositions, on peut contacter le 450-225-5055 ou consulter le site jlefait.com.

MRC de Beauharnois-Salaberry

– 30 –

Source et informations : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Télécopieur : 450 225-0872

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com